

Éditorial

Avant que la relève ne tourne mal

Michel Coulombe

Volume 9, numéro 3, mars-mai 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/34205ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des cinémas parallèles du Québec

ISSN

0820-8921 (imprimé)

1923-3221 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Coulombe, M. (1990). Éditorial : avant que la relève ne tourne mal. *Ciné-Bulles*, 9(3), 2-3.

Avant que la relève ne tourne mal

par Michel Coulombe

Pas besoin de longues explications pour comprendre qu'une cinématographie doit absolument se renouveler et qu'il s'agit là d'un travail de tous les instants. Et pourtant... Quels moyens met-on en oeuvre au Québec pour faciliter l'intégration d'une relève ? Comment s'y prend-t-on ? Il faut bien admettre que, généralement, on fait assez peu de cas de la question.

La situation de l'Office national du film (O.N.F.) témoigne bien de cette problématique de la relève. Car il n'y a pas que l'institution qui soit aujourd'hui dans la cinquantaine. C'est également le cas de ses principaux créateurs ! Lucide et inquiet, le cinéaste maison Jacques Godbout l'a d'ailleurs rappelé avec beaucoup d'à-propos l'an dernier. On ne le sait que trop, depuis déjà plusieurs années, on a cessé d'engager des réalisateurs permanents à l'O.N.F., sans jamais développer une nouvelle formule d'embauche qui permettrait, par exemple, une bienfaisante régénération. Une telle (absence de) politique, d'une regrettable myopie, conduit, inévitablement, et quelle que soit la valeur de l'équipe en place, à la sclérose. On quitte l'O.N.F., on n'y entre plus. Les pessimistes y voient le début de la fin de la vénérable institution. Elle mérite beaucoup mieux.

Mais il n'y a pas, c'est évident, que l'avenir et le dynamisme de l'O.N.F. qui soient en cause. Le cinéma québécois s'est, dans l'ensemble, assez peu intéressé à la relève. Pas d'école du cinéma au Québec. Des écoles de musique, de danse et de théâtre oui, des programmes cinéma au collégial et à l'université certes, mais toujours pas d'école de cinéma. Pas davantage de politique à long terme pour soutenir l'émergence des premières oeuvres ou faciliter la production de courts métrages. Des interventions ponctuelles, des concours débordants de bonne volonté comme le 16/26 (et sa douteuse liste de mots, de phrases et de photos déclencheurs) mis de l'avant par Radio-Québec, la Société générale des industries culturelles (SOGIC), Téléfilm Canada et l'O.N.F., des programmes temporaires, mais pas de soutien durable. Comme si le besoin n'avait rien de permanent. Autant dire qu'on bâtit des cathédrales sur du mou !

Tant mieux si dans pareil contexte certains réussissent tout de même à percer. Tant mieux si, profitant des programmes du Conseil des Arts du Canada, de l'aide artisanale de l'O.N.F. et du goût du risque de certains producteurs de la périphérie, ils parviennent à faire leurs premiers pas. Tant mieux si, par la suite, il leur est possible de marcher comme s'ils avaient toujours marché. Et tant pis si, dans cette course à obstacles, les auteurs d'un premier long métrage frôlent bien souvent la quarantaine. Tant pis si on manque toujours cruellement de scénaristes de métier. Tant pis si le talent n'est pas toujours la clé qui ouvre toutes les portes. Tant pis si il faut passer, sans transition, du petit film artisanal au budget de deux millions de dollars. Tant pis si on néglige de nourrir, côté relève, des traditions aussi solides que celle du documentaire.

Au Québec, le cinéma se fait au quotidien, au jour le jour, comme s'il paraissait aberrant de se demander combien de temps le système pourra résister à ses évidentes contradictions. Pourtant, compte tenu du nombre d'organismes gouvernementaux partenaires de l'industrie cinématographique, on pourrait à tout le moins s'attendre à un minimum de planification, à un doigt de vision d'ensemble. À ce qu'on soutienne les plus talentueux et à ce qu'on prépare résolument l'avenir. C'est trop rarement le cas.

À l'enseigne du aujourd'hui avant tout, quels films tournent donc les « jeunes » cinéastes québécois ? Ne parlons pas des sujets, quoiqu'il est certain qu'un premier film tourné à l'orée de la quarantaine n'a plus grand-chose d'une oeuvre de jeunesse. Regardons plutôt de quel type de production il s'agit, car c'est là que le cinéma québécois étonne. Nouveaux ou expérimentés, les cinéastes québécois disposent, somme toute, des mêmes budgets, ou à peu près. Pas vraiment de volonté au sein de la profession, du moins parmi ceux dont la voix porte, de soutenir des productions au budget plus léger, ou si peu. Des belles images et des grosses équipes pour tout le monde. Comme si on faisait les films en s'inspirant d'une convention collective.

Pour déroger à cette règle non écrite et se tenir sous la barre du million, il aura fallu la vague des téléfilms (qui sont, il faut l'admettre, des productions télé coûteuses et de haute tenue beaucoup plus que des films bon marché). Autrement, sauf exception, plus bas que deux millions, tu meurs ! Ou tu n'existes à peu près pas ! S'il est évident qu'un premier film ne

« Premier constat : il existe déjà au Québec une douzaine de programmes de création ou d'études cinématographiques, de niveaux universitaire ou collégial, auxquels s'inscrivent chaque année plusieurs centaines d'étudiants. Ces programmes, dont l'avènement est généralement le fruit des efforts inlassables de quelques passionnés du cinéma, ont émergé ça et là sans qu'aucune planification ou concertation réelles ne s'effectuent entre les diverses institutions concernées. Ils sont, dans une large mesure, redondants et aucun n'est adapté à la formation de véritables professionnels du cinéma, ni d'ailleurs n'y prétend. Il reste qu'en l'absence d'une École reconnue, s'y engouffrent les énergies et les espoirs de nombreux aspirants-cinéastes. Ne serait-ce que par respect pour tous ces étudiants qui souhaitent acquérir au Québec une solide formation en création cinématographique, une école de cinéma se trouverait justifiée. Mais il y a plus. La Commission a acquis la conviction que pour atteindre à son plein épanouissement, tout cinéma national a besoin de ce creuset artistique que constitue un lieu dynamique de formation et de perfectionnement. Il a besoin aussi des débats, des réflexions et des solidarités qui s'y développent et qui marquent les générations de créateurs. » (Rapport de la Commission d'étude sur le cinéma et l'audiovisuel, Le cinéma une question de survie et d'excellence, ministère des Communications, Gouvernement du Québec, 1982, pages 142 et 143)

doit pas forcément être une production artisanale, il tombe également sous le sens que donner presque systématiquement le même budget à un débutant et à un cinéaste de métier, c'est placer, bien inutilement, la barre très haute pour le nouveau venu.

Le cinéma est un art coûteux et il est très discutable de risquer coup sur coup des millions sur les premiers films. Pour deux millions, même lorsque l'argent sort des caisses de l'état, il faut de la performance, pas du génie à l'état pur évidemment, mais un box-office respectable, des critiques enthousiastes et, bien sûr, quelques ventes à l'étranger. Sans quoi, le chemin vers le deuxième film risque d'être long. Or, il paraît devenu à peu près impossible dans ce semblant d'industrie cinématographique qui se développe au Québec de faire un petit film dans la tradition des Jean Pierre Lefebvre, Jacques Leduc, Jean et Serge Gagné. Un long métrage d'auteur qui ne soit pas tourné dans un quartier chic, qui n'exige ni une foule de figurants, ni une armée de techniciens. Le moule est fait autrement. Pas de **Roadkill**, de **Dancing in the Dark**, de **I've Heard the Mermaids Singing**, de **Family Viewing** au Québec. C'est bon pour le Canada anglais ces petites productions ! Bon pour Toronto où, comme chacun le sait, il n'y a pas un sou ! Bon pour ces cinéastes de langue anglaise qui ont accès à un marché infiniment plus vaste que celui qui s'ouvre généralement aux films québécois francophones. Allez donc savoir pourquoi...

À titre d'exemple de cette regrettable standardisation des budgets, citons l'O.N.F. qui organisait, en prévision, dit-on, de son cinquantième anniversaire, un concours de premier long métrage. Résultat : une participation impressionnante de la relève et un peloton de six finalistes des plus prometteurs. Deux des scénarios devaient être amenés en production, un seul le sera. Une condition toutefois : un budget inférieur à un million de dollars. Le temps a passé et on a semblé avoir oublié ce plafond du million, déterminant à l'étape de la sélection des scénarios. C'est pourquoi on a lancé la carrière du gagnant, Jean-Pierre Gariépy, l'auteur de **Sous les draps les étoiles**, avec grosso modo les mêmes moyens que ceux mis à la disposition d'un réalisateur chevronné. L'initiative n'est pas très heureuse, d'autant plus que le film, qui porte indéniablement la marque d'un auteur, est nettement plus prometteur qu'abouti.

Qu'y aura-t-il après ce concours organisé par l'O.N.F. ? Faudra-t-il attendre le centième anniversaire de l'institution pour qu'on s'intéresse à nou-

veau, et autrement qu'au hasard des projets soumis, au premier long métrage fiction ? Mystère. Arrivera-t-on jamais à une formule simple et exemplaire comme celle développée par le Studio français d'animation de l'O.N.F. qui, chaque année, et depuis 10 ans, donne sa chance à une recrue qui pourra travailler dans un cadre professionnel. De la même façon, quel sera l'avenir du nouveau programme d'aide aux jeunes créateurs de la SOGIC ?

Idéalement, on ancre le développement de la relève dans un lieu. C'est dans cet esprit qu'on parle, depuis des années, de la nécessaire création d'une école de cinéma au Québec. De mémoires en commissions, de débats en groupes d'étude, de projets avortés en projets abandonnés, on a probablement retourné la question sous tous les angles. Pendant ce temps, au Canada anglais, on passait à l'action. D'un côté, le Dramalab, une formule à la fois simple et efficace qu'ont d'ailleurs expérimentée quelques Québécois. De l'autre, à Toronto, le Canadian Centre for Advanced Film Studies qui met l'accent sur la pratique et sur le contact direct et régulier avec des professionnels de différents horizons cinématographiques. Au Québec toutefois, on s'est contenté de tergiverser, de tourner en rond animé d'un noble idéal démocratique, de rater de belles occasions, d'occasionner quelques faux départs. La surprise n'a été que plus grande, à l'automne, quand on a annoncé la formation d'un Institut national de l'image et du son (INIS) sous la présidence de Fernand Dansereau, cinéaste et scénariste.

Cet Institut qui, pour l'heure, demeure à l'état de projet, est né de la fusion de trois groupes qui, chacun de leur côté, développaient un projet d'école de cinéma. Si un groupe satellite de l'Institut québécois du cinéma se trouve naturellement au nombre des créateurs de l'INIS, on trouve également, ce qui ne manque pas d'intriguer, la firme Lavalin et l'équipe de Serge Losique. Comme les trois mousquetaires étaient quatre, s'ajoute à ces trois groupes fondateurs de l'INIS Mel Oppenheim, l'homme de la cité du cinéma. Cet Institut aurait pour objectif rien de moins que de répondre aux besoins des milieux du cinéma et de la télévision.

Jamais un enfant à naître n'aura vu autant de fées s'installer, intéressées, autour de son berceau. Puisse, malgré tout, le besoin fondamental qui persiste derrière les objectifs poursuivis par les uns et par les autres ne jamais être perdu de vue. Une fois de plus, la porte est entrouverte. On saura avant longtemps s'il y a quelque chose derrière... ■

« La Commission recommande donc la création d'une École supérieure du cinéma et de la vidéo, indépendante, financée par les deux paliers de Gouvernement, située à Montréal, et dont le curriculum et la pédagogie seront axés sur la notion d'oeuvre et sur le processus de création. »

(Rapport de la Commission d'étude sur le cinéma et l'audiovisuel, Le cinéma une question de survie et d'excellence, ministère des Communications, Gouvernement du Québec, 1982, page 144)

« La Commission propose donc que l'École supérieure du cinéma et de la vidéo soit une institution privée, dotée de son propre conseil d'administration où serait majoritairement représentée la profession cinématographique. »

(Rapport de la Commission d'étude sur le cinéma et l'audiovisuel, Le cinéma une question de survie et d'excellence, ministère des Communications, Gouvernement du Québec, 1982, page 145)

« Cette école, qui portera le nom d'Institut national de l'image et du son (INIS), s'adressera à ceux qui veulent acquérir une formation 'haut de gamme', qu'ils soient diplômés universitaires ou ayant déjà à leur actif plusieurs années de pratique professionnelle. Elle ne viendra pas concurrencer ni remplacer les programmes déjà existant dans les universités et ailleurs au Québec. »

« En prise directe avec le milieu du cinéma, les stagiaires de l'INIS recevront une formation pratique à la fois artistique et technique qui leur permettra d'intégrer ou de réintégrer le marché du travail sans transition. »
(Communiqué de l'Institut national de l'image et du son, 14 novembre 1989)